



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

CRÉDOC

142 rue du Chevaleret - 75013 PARIS

NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR LE CRÉDOC

DOSSIER : AP1 n° 329

***Intitulé du projet* : Champagne Alternance**

***Porteur du projet* : Association Régionale des Présidents de Missions Locales, portage technique par la Mission Locale de Reims**

***Evaluateur du projet* : : CRÉDOC Département Evaluation des Politiques Sociales**

***Région(s) d'expérimentation* : Champagne-Ardennes**

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation* : Avril 2010**

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

La problématique générale de l'évaluation est de vérifier si la mise en place du programme Champagne Alternance a des effets positifs sur l'accès des jeunes à des contrats d'alternance et sur la dynamisation du partenariat pour permettre des contrats de professionnalisation ou d'apprentissage réussis.

Les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Valider que la Charte Qualité qui vise à orienter davantage de jeunes via le réseau des Missions Locales vers l'alternance en sécurisant les parcours se traduit par des changements de pratiques du côté des conseillers des missions locales.
- Confirmer que l'expérimentation a bien amené un renforcement du partenariat autour de l'alternance dans la Région.
- Vérifier que l'expérimentation a des effets positifs sur les parcours en comparant les perceptions de jeunes connus des Missions Locales orientés vers l'alternance avant et après la mise en place de la Charte Qualité.

Les méthodes d'évaluation sont de trois ordres :

- Entretiens semi-directifs d'acteurs en début d'expérimentation (de juin à décembre 2010) puis après la mise en place de l'expérimentation (de septembre à octobre 2011)
- Mise en place d'un tableau de bord pour suivre à partir de Parcours 3 les orientations vers l'apprentissage ou les contrats de professionnalisation, les actions menées auprès de ce public par les Missions Locales
- Passation d'un questionnaire auprès de deux échantillons connus par les Missions Locales : le premier échantillon de 130 jeunes correspond à des entrées en alternance en 2009 et ont fait l'objet d'une première interrogation. Le deuxième échantillon de 130 jeunes correspond à des entrées en alternance en 2010 après la mise en place de la Charte Qualité et sera interrogé à l'automne 2011.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

Etat d'avancement de l'évaluation

La convention entre la DJEPVA, le porteur de projet et l'évaluateur a été finalisée en juin 2010. La démarche évaluative a démarré en mai 2010 par un premier comité technique réunissant la ML de Reims, l'animation régionale des Missions locales, le conseil régional et le CRÉDOC, et a permis de bien se mettre d'accord sur le contenu et les objectifs de l'évaluation.

Le premier comité de pilotage du projet, qui a eu lieu le 18 juin 2010, a permis de présenter l'évaluation à l'ensemble des partenaires, dont les Missions Locales de toute la région, les représentants des Centres de Formation des Apprentis, Pôle Emploi, le Conseil Régional et la DRSFCS.

Les éléments du tableau de bord à partir du logiciel Parcours 3 ont été définis avec l'animation régionale des missions locales au cours de l'été 2010.

Comme prévu, la première interrogation qualitative des acteurs a eu lieu entre mai et l'automne 2010. Cette campagne d'entretiens s'est faite auprès de 26 interlocuteurs relevant des structures suivantes :

- 7 Missions Locales de la Région
- l'animation régionale des Missions Locales
- 8 Centres de Formation des Apprentis
- une Ecole de la deuxième Chance
- le Conseil Régional (Direction des lycées et de l'apprentissage, et Direction de la Formation Permanente et de l'Orientation
- Pôle Emploi (Direction Régionale, correspondant partenariat)
- 3 OPCA
- 3 Centres d'Aides à la Décision des Chambres des Métiers et d'Artisanat
- 2 Chambres de Commerce et d'Industrie.

Les résultats de cette campagne d'entretiens ont été présentés par le CRÉDOC en Comité de Pilotage le 16 novembre 2010.

Le questionnaire visant à interroger une centaine de jeunes connus des Missions Locales de la Région et positionnés sur l'alternance en 2009, soit avant la mise en place de la Charte Qualité, a été mis au point à l'automne. Conformément aux préconisations de la CNIL, les jeunes ont reçu un courrier leur donnant la possibilité de refuser de faire partie de l'enquête. Les premiers résultats de ce questionnaire seront présentés en Comité de Pilotage le 25 mars 2011.

Premiers résultats qualitatifs à partir de la campagne d'entretiens

Du côté des Missions Locales la mobilisation est en cours par rapport au programme Champagne Alternance, en vue d'orienter davantage de jeunes vers l'alternance et de sécuriser leurs parcours en amont par une vérification de la motivation du jeune et par la prise en compte de difficultés éventuelles. Champagne Alternance est la systématisation d'une démarche déjà initiée dans certaines missions locales avec pour objectif de placer l'alternance aux rangs des solutions d'insertion pour les jeunes reçus par ces structures.

Au démarrage du projet, quand des échanges entre les Missions Locales de la région et les Centres de Formation des Apprentis existent, il s'agit surtout de liens provenant de la Mission Locale qui oriente des jeunes vers le CFA pour une recherche d'un lieu de formation. Les CFA ne signalent pas aux ML l'existence de nouvelles sections ou de places restantes, n'ont généralement pas le réflexe de se tourner vers les ML pour prévenir les ruptures d'apprentissage liées à des problèmes connexes (logement, transport en particulier), pour trouver une nouvelle entreprise en cas de risque de rupture liée à des difficultés entre l'entreprise et le jeune, ou encore pour orienter un jeune sans emploi après le diplôme ou en cas d'échec à l'examen. L'interconnaissance est plus forte quand une structure de CFA interprofessionnelle est implantée au voisinage d'une Mission Locales, les relations sont nettement moins développées entre les Missions Locales et les CFA de branche, avec ceux relevant de l'Education Nationale. Les CFA sont demandeurs d'une liste précise d'interlocuteurs dans chaque ML pour traiter des questions d'alternance.

Les relations sont peu développées entre les Missions Locales de la Région et les organismes consulaires. Ces derniers sont davantage en contact avec les CFA.

Les ML ont peu de connaissances des OPCA, sauf exceptions locales. Les contrats de professionnalisation, quand ils ne sont pas accueillis par les CFA, sont montés par les OPCA qui sont davantage en contact avec les entreprises qu'avec les jeunes. Souvent les entreprises ont déjà un jeune en vue avant de finaliser le contrat. Sinon le recrutement se fait plutôt par les annonces auprès de Pôle Emploi. Les OPCA n'assurant pas de suivi auprès des entreprises une fois le contrat signé, les Missions Locales pourraient avoir un rôle de médiation en cas de difficultés dans le déroulement des contrats ou pour l'insertion professionnelle après cette étape.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Léopold GILLES, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 329, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 31/01/2011

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes. The signature is positioned below the text 'Signature :'. It appears to be the name 'Léopold Gilles' written in a cursive or semi-cursive style.